



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE
HAUTS-DE-FRANCE
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente
de la mission régionale
d'autorité environnementale
Hauts-de-France

à

Agglomération de la Région de
Compiègne
Place de l'Hôtel de Ville
60200 COMPIEGNE

(stanca.lazarescu@agglo-
compiegne.fr)

Lille, le 13 juillet 2021

Objet : Saisine de l'autorité environnementale sur le projet de la révision n° 1 du plan local d'urbanisme intercommunal valant programme local de l'habitat (PLUiH) de l'Agglomération de la Région de Compiègne (60)
N° d'enregistrement Garance : 2021-5336

Monsieur le Président,

Vous avez saisi le 8 avril 2021, l'autorité environnementale pour avis sur le projet de la révision n°1 du document d'urbanisme cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai réglementaire, le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il devra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAe Hauts-de-France.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

P/La Présidente
de la mission régionale d'autorité environnementale
Hauts-de-France et par délégation,

Ph. Gratadour

Copies : Préfecture de l'Oise et DREAL Hauts-de-France